



Institut de Recherche
et d'Innovation en
Langue des Signes

STAGES DECOUVERTES

PROGRAMME 2025-2026

DEVELOPPER SON EXPRESSION VISUO-GESTUELLE

Mis à jour le 23/01/2025 – MO-STA-01V08



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION IRIS

IRIS, Institut de Recherche et d'Innovation en Langue des Signes, est un lieu dédié à l'apprentissage de la Langue des Signes Française et à la découverte de la culture sourde. Que vous soyez ici pour découvrir la LSF ou pour perfectionner vos compétences, notre équipe est là pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours.

Notre mission et nos engagements

IRIS est une association engagée dans :

- **La transmission de la LSF** : des cours adaptés à tous les niveaux, pour débutants comme confirmés.
- **La promotion de la culture sourde** : un pont entre les communautés sourdes et entendantes.
- **L'inclusion et l'échange** : un cadre bienveillant pour favoriser l'apprentissage et l'épanouissement de chacun.

Nos activités

L'Institut de Recherche et d'Innovation en Langue des Signes (IRIS) propose :

- **Des formations générales** accessibles à tous.
- **Des formations spécialisées** pour les professionnels de l'éducation, axées sur la pédagogie en LSF.
- **Des ateliers ludiques pour les adultes et les enfants**, leur permettant de découvrir la LSF.
- **Des actions de sensibilisation** à la surdité, à la LSF, et à sa valorisation.

Notre équipe pédagogique

Notre équipe est composée de formateurs sourds, experts dans l'enseignement de la LSF. Ils possèdent :

- Plusieurs années d'expérience dans des contextes variés (entreprises, écoles, universités).
- Les qualifications universitaires nécessaires pour enseigner avec professionnalisme.

Leur diversité d'expériences leur permet d'adapter leurs approches pédagogiques aux besoins de chaque apprenant, tout en valorisant les richesses de la culture sourde.

Votre parcours de formation

Nous avons conçu nos formations pour qu'elles soient à la fois enrichissantes et accessibles, peu importe votre niveau de départ. Pendant votre stage, vous bénéficierez de :

- **Cours interactifs en petits groupes**, animés par des formateurs sourds.
- **Ateliers pratiques** pour développer vos compétences en communication.
- **Immersion culturelle**, avec des échanges et des activités favorisant une meilleure compréhension de la communauté sourde.

Évaluation continue et suivi des stagiaires :

- **Évaluations formatives** : Des évaluations régulières seront réalisées tout au long des modules pour suivre la progression de chaque stagiaire et ajuster le parcours pédagogique en fonction de ses besoins.

- **Retours et bilans personnalisés** : À la fin de chaque module, les stagiaires recevront un retour détaillé sur leur performance, ainsi qu'une recommandation pour le module suivant, s'il y a lieu.
- **Suivi post-formation** : Un suivi sera effectué après la formation pour recueillir le feedback des stagiaires sur l'efficacité de la formation et leur satisfaction globale. Ce retour permet d'ajuster les futurs parcours et d'améliorer les méthodes pédagogiques.

Accessibilité et Publics en Situation de Handicap

IRIS veille à garantir l'accessibilité de ses formations à tous. Un **référent handicap** est disponible pour toute demande d'adaptation spécifique.

Nos référents

- **Cédric POLLEUX** : Responsable et coordinateur pédagogique, Référent Qualité.
- **Céline CHEVAILLER** : Responsable administrative, Référente Handicap, Référente Égalité Homme / Femme.
- **Stéphan LAFFONT** : Assistant administratif, en charge de la relation avec les stagiaires, Référent Handicap

Engagement Qualité d'IRIS

IRIS est certifié qualité « **Qualiopi** » et « **Certif'Région** ». La certification a été délivrée au titre de la catégorie suivante : **Action de formation**.

Nous nous engageons à respecter les exigences de ces certifications en garantissant :

- Une offre de formation adaptée aux besoins du marché du travail.
- Une amélioration continue basée sur l'évaluation des formations.
- Un accompagnement pédagogique et logistique pour les apprenants.
- Une veille réglementaire pour assurer la conformité des formations aux obligations légales.

IRIS respecte également la **charte de déontologie** pour la vente de prestations éligibles au Compte Personnel de Formation.

Notre offre de formation est **référéncée par les acteurs clés de la formation professionnelle** : Mon Compte Formation, France Travail, CARIF-OREF, etc.

Certification de Qualité en formation. Des partenaires reconnus certifiés.



Un mot pour conclure

Rejoindre IRIS, c'est apprendre une langue et vivre une expérience culturelle enrichissante. Nous avons hâte de vous accompagner dans cette aventure!

STAGES DECOUVERTES

Objectifs :

- Découvrir la culture sourde et sa langue.
- Acquérir quelques notions de base.

Prérequis :

- Maîtrise de base du français écrit et lu requise.

Public concerné :

- Parents d'enfants sourds.
- Professionnels travaillant auprès de personnes sourdes.
- Personnel des administrations et autres structures accueillant un public sourd.
- Toute personne intéressée par l'apprentissage et la découverte d'une autre langue.

Durée et modalité :

- Hebdomadaire : 30 heures, en présentiel.
- Globale : 30 heures.

Horaires :

- Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, vendredi de 9h00 à 13h00.
- Semaine de 4 jours (comprenant un jour férié) : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h45.

Effectifs :

Groupe : 6 à 12 personnes

Stages :

2 stages découvertes sur 2025-2026 :

- Stage 1 : du 20/10/2025 au 24/10/2025 (Session adultes)
- Stage 2 : du 20/04/2026 au 24/04/2026 (Session adolescents)

Adhésion :

L'adhésion annuelle est fixée à 18€ (ou 15€ pour les étudiants) et confère le statut de membre usager à tout stagiaire. Les tarifs sont révisables chaque année au 1er avril.

Tarifs :

Tarif unique

Taux horaire : 4,90 €

Coût de la session : 147 € (hors adhésion)

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom : ;

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Profession :

Je m'inscris au stage suivant : (cocher les cases correspondantes)

- Stage 1 : du 20/10/2025 au 24/10/2025 (Session adultes)
- Stage 2 : du 20/04/2026 au 24/04/2026 (Session adolescents)

Coût global : €

Adhésion : 18 € pour les adultes / 15 € pour les adolescents

Acompte versé : €

Solde à payer : €

- J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte dans leur intégralité.

Je joins tous les documents requis, comme précisé dans les conditions générales d'inscription. Je confirme également que le solde sera réglé le jour de mon entrée en formation.

Fait à, le

Signature :

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription :

2 semaines avant le début de la session de formation.

Effectif limité :

12 participants par session.

Si votre inscription est validée (dans la limite des places disponibles), vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 8 jours avant le début de la formation.

Modalités d'inscription :

Pour vous inscrire, merci de nous faire parvenir les éléments suivants :

- La fiche d'inscription dûment complétée, signée, et accompagnée des pièces demandées.
- Un chèque de 18 € pour l'adhésion (ou virement bancaire).
- Un chèque d'acompte équivalent à 1/3 du coût total de la formation (ou virement bancaire).

Modalités de paiement :

Les paiements peuvent être effectués par chèque ou par virement bancaire. Les chèques doivent être libellés à l'ordre d'IRIS.

Veuillez noter que l'adhésion et l'acompte ne seront encaissés qu'au moment de votre entrée en formation. Le règlement de l'acompte doit être effectué dans un délai de 15 jours après l'inscription pour garantir votre place.

Annulation :

Toute annulation ou demande de report d'inscription doit être effectuée par écrit au moins 2 semaines avant le début du stage. Dans ce cas, le montant versé sera intégralement remboursé ou, avec l'accord du stagiaire, transféré à une autre session.

En dehors d'un cas de force majeure (par exemple, maladie grave, situation de crise sanitaire, etc.), toute annulation faite moins de 2 semaines avant le début de la formation entraînera des frais de dédit égaux à 30 % du coût pédagogique de la formation.

Important : Toute formation commencée puis interrompue par le stagiaire reste due dans son intégralité.

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, IRIS se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation, avec un préavis de 8 jours avant le début. Dans ce cas, l'acompte versé sera intégralement remboursé ou, avec l'accord des parties, transféré à une autre session.

Politique de confidentialité :

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de votre inscription sont collectées et utilisées exclusivement pour les besoins de la formation. Ces données seront traitées conformément à la législation en vigueur, y compris le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles ne seront en aucun cas partagées avec des tiers sans votre consentement préalable. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition en contactant notre service administratif

Responsabilité :

IRIS décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des biens personnels des stagiaires durant la formation.

Modifications des conditions :

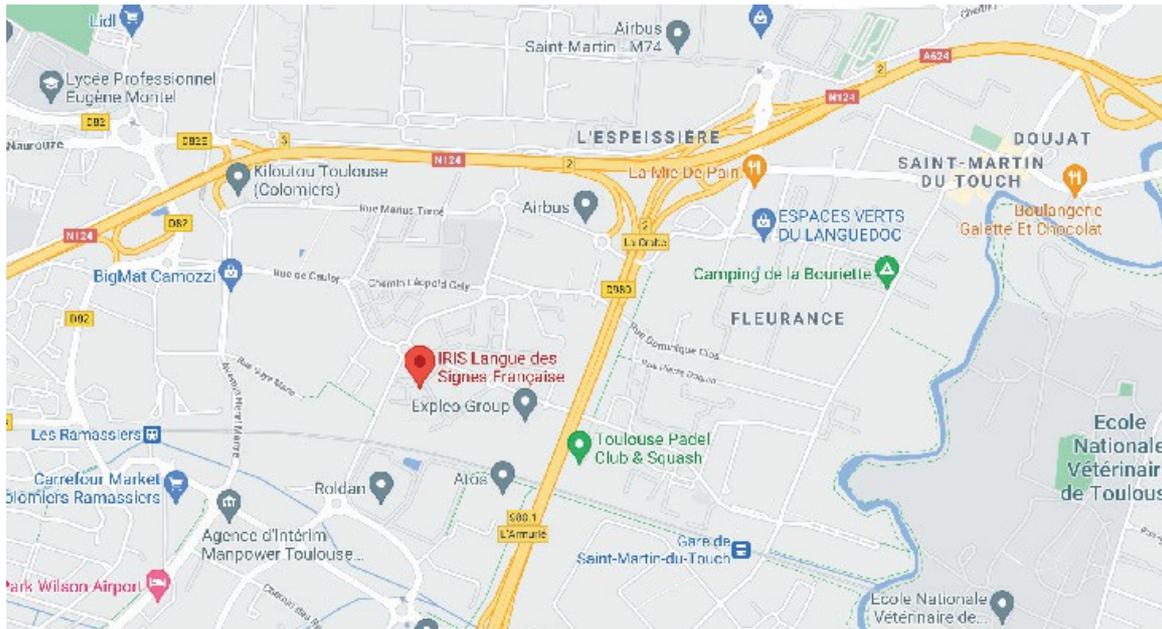
Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment. Toute modification sera communiquée aux participants inscrits et deviendra effective dès leur acceptation.

Attestation de formation :

Une attestation de formation sera remise à la fin de chaque stage.



Institut de Recherche et d'Innovation en Langue des Signes



IRIS - Service Formation

4 rue Emmanuel Arin - 31300 TOULOUSE - Bât D21 - B2 Pythagore

 Contact

09 67 00 93 78

les.iris@wanadoo.fr

 Irislsf31 -  Irislsf

 Accueil administration

Du lundi au jeudi :

9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Vendredi : 9h00 - 13h00

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à aller sur notre site : www.iris-lsf.com